

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Benoit Lorrain-Cayer	418-775-8445, poste 2252 blorraincayer@mitis.qc.ca



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



OCTOBRE 2020

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale / sec. trés.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 5 octobre 2020** à 19h30.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 25 \$ par chien et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

Outil de communication instantanée



Telmatik est un outil de communication permettant d'entrer en contact rapidement et efficacement avec la population grâce à un système d'alerte ou de notifications.

L'inscription se fait en deux claquements de doigts et la Municipalité pourra vous rejoindre de la manière qui vous conviendra le mieux (courriel, message texte ou vocal) et selon les sujets qui vous intéressent (urgences, travaux publics, loisirs, culture, etc.)

Les Formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

PRÉDICTION DES MARÉES – OCTOBRE 2020

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heur05e	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	02 :39	3.6	09	01 :32	1.2	17	02 :57	4.1	25	04 :47	1.2
01	08 :51	0.7	09	07 :35	2.6	17	09 :03	0.2	25	10 :41	2.6
01	14 :53	3.5	09	13 :09	1.4	17	15 :17	4.4	25	16 :38	1.4
01	21 :01	0.6	09	19 :51	3.1	17	21 :33	0.0	25	23 :03	3.2
02	03 :13	3.6	10	02 :44	1.4	18	03 :43	4.1	26	05 :48	1.1
02	09 :18	0.7	10	08 :43	2.5	18	09 :44	0.1	26	11 :49	2.8
02	15 :24	3.7	10	14 :15	1.5	18	15 :59	4.4	26	17 :48	1.3
02	21 :36	0.5	10	21 :02	3.1	18	22 :20	-0.1	27	00 :06	3.2
03	03 :46	3.5	11	04 :08	1.4	19	04 :29	3.9	27	06 :35	1.1
03	09 :45	0.7	11	10 :04	2.5	19	10 :25	0.3	27	12 :38	3.0
03	15 :56	3.7	11	15 :42	1.5	19	16 :44	4.4	27	18 :42	1.1
03	22 :10	0.5	11	22 :24	3.2	19	23 :08	0.1	28	00 :55	3.3
04	04 :18	3.4	12	05 :20	1.2	20	05 :18	3.6	28	07 :12	1.0
04	10 :12	0.7	12	11 :18	2.7	20	11 :09	0.5	28	13 :16	3.2
04	16 :28	3.7	12	17 :08	1.3	20	17 :31	4.2	28	19 :26	0.9
04	22 :44	0.6	12	23 :37	3.4	20	23 :59	0.3	29	01 :35	3.3
05	04 :50	3.3	13	06 :15	1.0	21	06 :09	3.3	29	07 :44	0.9
05	10 :41	0.8	13	12 :16	3.0	21	11 :54	0.8	29	13 :50	3.5
05	17 :01	3.7	13	18 :14	1.0	21	18 :22	3.9	29	20 :04	0.8
05	23 :19	0.8	14	00 :36	3.6	22	00 :58	0.6	30	02 :11	3.4
06	05 :24	3.1	14	07 :01	0.8	22	07 :04	3.0	30	08 :14	0.9
06	11 :11	0.9	14	13 :05	3.4	22	12 :46	1.0	30	14 :23	3.6
06	17 :36	3.6	14	19 :09	0.7	22	19 :21	3.6	30	20 :40	0.7
06	23 :56	0.9	15	01 :26	3.9	23	02 :09	0.9	31	02 :45	3.4
07	06 :01	2.9	15	07 :42	0.5	23	08 :07	2.7	31	08 :42	0.9
07	11 :44	1.0	15	13 :50	3.8	23	13 :49	1.3	31	14 :55	3.8
07	18 :13	3.4	15	19 :58	0.4	23	20 :30	3.3	31	21 :15	0.6
08	00 :39	1.1	16	02 :12	4.0	24	03 :30	1.1	01	03 :18	3.3
08	06 :43	2.7	16	08 :23	0.3	24	09 :21	2.6	01	09 :10	0.8
08	12 :22	1.2	16	14 :34	4.1	24	15 :10	1.4	01	15 :28	3.8
08	18 :56	3.3	16	20 :46	0.1	24	21 :47	3.2	01	21 :49	0.6



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Cette année, la Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 4 au 10 octobre sur le thème, « Le premier responsable c'est toi! ». Partout au Québec, plusieurs activités seront organisées pour promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien afin de prévenir les incendies.

Nous vous invitons donc à lire attentivement les 20 conseils de prévention suivants :

Avertisseur de fumée

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

Plan d'évacuation en cas d'incendie

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation avec tous les occupants.

Comment évacuer votre résidence

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

Articles de fumeur

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

Source de chaleur

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs, des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

Électricité

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.

Monoxyde de carbone

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

Prévenir les feux de cuisson

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture; utilisez une friteuse thermostatique.

Ramonage des cheminées

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ceci est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

Cendres chaudes

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez de 3 à 7 jours pour qu'elles refroidissent complètement, puis transvidez-les dans le bac à déchets.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon et Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

LE MOT VERT DU MOIS – « DÉCHETS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

Bonjour à vous,

La pandémie nous fait l'oublier, mais nous sommes toujours au cœur d'une crise environnementale liée aux changements climatiques causés par l'humain qui aura des conséquences dans nos milieux que ce soit par la hausse des niveaux marins (érosion côtière, submersion marine), l'augmentation des événements météorologiques extrêmes (vagues de chaleur, fortes pluies ou tempêtes) ou par une perte de la biodiversité (extinction d'espèces importantes pour nos écosystèmes). Les experts le disent, pour éviter le pire nous devons agir maintenant en réduisant considérablement nos émissions de gaz à effet de serre (GES) responsable des changements climatiques. En tant que citoyens, nous avons plusieurs façons pour ce faire : Réduire notre dépendance au pétrole par le transport actif, électrique ou collectif, se tourner vers des énergies vertes et réduire nos déchets!

Au Québec, 6,2% des GES proviennent de nos déchets. Les matières organiques envoyées à l'enfouissement représentent une grande portion de ces GES. En se décomposant sans oxygène, ces matières produisent du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO2 dans ses effets sur les changements climatiques. Uniquement en participant au bac brun, nous détournons en GES annuellement l'équivalent de planter 84 000 arbres et nous ne sommes qu'à une fraction du potentiel que nous pouvons faire dans La Matapédia et La Mitis. Imaginez si en plus on réduisait à la source en évitant le gaspillage alimentaire!

En plus d'être un polluant dangereux pour la faune et la flore, les déchets de plastique libèrent aussi des GES d'abord par la création du produit en usine et son transport, mais également lorsqu'il se dégrade. Les études commencent à peine à émerger à ce sujet, cependant il n'est pas prématuré de dire qu'il est important de faire un effort pour réduire notre utilisation du plastique par des produits durables, réutiliser le plus possible et recycler.

Réduire nos déchets, c'est notre responsabilité à tous pour un avenir meilleur! Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel : matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138



OFFRES D'EMPLOI ÉDUCATEUR / ÉDUCATRICE

Le Centre de la Petite Enfance Les Pinsons vous offre l'opportunité de travailler auprès des enfants comme éducateur/éducatrice.

Des postes sur appel sont disponibles pour des remplacements.

- *personnel éducateur avec ou sans qualification pour liste de rappel.*

Sous l'autorité de la directrice générale et la supervision de la directrice adjointe aux installations, le personnel éducateur met en application le programme éducatif déterminé par le CPE, veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants, établit des liens de collaboration avec les parents et les autres partenaires et accomplit diverses tâches en lien avec ses fonctions.

LE PERSONNEL QUALIFIÉ POSSÈDE

- Un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques d'éducation en services de garde ou l'équivalent.

LE PERSONNEL NON QUALIFIÉ POSSÈDE

- Une formation de niveau secondaire V, des connaissances sur le développement des enfants, des habiletés à appliquer un programme éducatif et des attitudes d'intervention démocratique.

Formation en premiers soins et attestation d'absence d'empêchement obligatoires.

QUALITÉS RECHERCHÉES : esprit d'équipe, dynamisme, bonne humeur, créativité, sens des responsabilités, organisation du travail, capacité à gérer les ressources matérielles, habileté à établir des liens de collaboration avec les différents intervenants à la petite enfance.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Salaires selon les échelles du Ministère de la Famille et des Aînés, avantages concurrentiels dans ce secteur d'activités

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Valérie Jones, directrice adjointe aux installations
Centre de la Petite enfance Les Pinsons,
20 rue des Coquillages, Ste-Luce, Qc G0K 1P0
directionadjointeinstallations@cpelespinsons.com

LE COIN DES AÎNÉS

COORDONNÉES

Transport adapté et collectif de La Mitis

251, avenue du Sanatorium,
Casier postal 63
Mont-Joli (Qc) G5H 1V6

418-775-6384 (Adapté)

418-775-8808 (Collectif et inter-MRC)

www.tacmitis.org

PRÉSENTATION

Service de transport adapté et collectif offert dans les 16 municipalités de La Mitis, et circuit entre Mont-Joli et Rimouski

CLIENTÈLE

Toute la population, personnes ayant des incapacités significatives

Le TAC de La Mitis est un organisme à but non lucratif qui exécute le mandat confié par l'organisme mandataire (MRC DE LA MITIS) en offrant des services de transport de personnes tel que le service adapté. Le TAC de La Mitis s'occupe de la gestion, de l'exploitation et de l'organisation sur le territoire de la MRC de La Mitis.

Le Transport adapté est un service de transport collectif **adapté** qui répond à des besoins particuliers d'une clientèle ayant des incapacités significatives et persistantes. Le service de transport adapté est un service porte-à-porte ce qui signifie que le chauffeur prend en charge l'utilisateur à la porte du point de départ jusqu'à la porte du lieu de débarquement, le conducteur s'assure d'aider l'utilisateur à franchir les barrières architecturales.

Le transport collectif est un service permettant à toute personne d'effectuer des déplacements dans toute la MRC de La Mitis (dans l'une des 16 municipalités desservies) en toute sécurité. Que ce soit pour les activités de loisirs, le travail, un rendez-vous médical ou les études.

Le TAC de La Mitis, organisme à but non lucratif, a été désigné par la CRÉ BSL pour réaliser un projet pilote d'Inter MRC pour une durée de deux ans. Le transport collectif Inter MRC a débuté le 8 novembre 2010. Le TAC de La Mitis assure la gestion et l'exploitation des services de transports entre les MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette.

Toute personne autonome inscrite au transport collectif Inter MRC (voir section [Inscription](#)) et capable de se rendre au point d'embarquement peut utiliser le service.
Nous disposons de 2 autobus adaptés dont un est muni d'un siège d'appoint pour les enfants.

Les chauffeurs sont accrédités, formés et les antécédents judiciaires ont été préalablement vérifiés afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.



LES JARDINS DE METIS LANCENT LA SERIE, *LES DIMANCHES GRATUITS.*

Pour ce dimanche 4 octobre, tous les résidents du Québec sont conviés **gratuitement** aux Jardins (sur présentation d'une carte valide de la RAMQ ou d'un permis de conduire du Québec).

Réservez votre plage horaire via Eventbrite : Dimanche gratuit aux Jardins de Métis/ Reford Gardens ou via la billetterie de notre site internet.

Pour l'occasion, sur la scène McGill de la place Hydro-Québec, des slams seront présentés à 11h sur le thème des jardins contemporains : *Métissages*. Il y aura également la présentation de la résidence littéraire du collectif BREF (Bureau de recherche-crédation sur les espaces fragmentés), en collaboration avec le CLAC.

Près de la villa Estevan, un concert de piano et saxophone, en collaboration avec le Conservatoire de musique de Rimouski, sera offert à 13h30.

Détails et foire aux questions sur notre site web jardinsdemetis.com

Au plaisir de vous retrouver!

SUDOKU

2			1	3				
		4	5					
5				7	9	2	8	4
	3	2				6		8
	4		7	8	6		2	
8		1				5	9	
3	9	8	4	6				2
					1	8		
				5	3			9

			7	3			6	1	9
6	3			9					
	1	4	5		2	7			
	4	2	8		6				
			4	7					
			2	9	3	7			
			9	7	4	2	6		
					5		3	7	
2	7	6			3	4			

NETTOYAGE DES BERGES DE LA MITIS

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette activité un succès ! Nos bénévoles ont nettoyé la plage le long du chemin de la Pointe-Leggatt, les accotements du chemin Kempt et du rang 2 Ouest.



MESSAGE DE VOTRE COORDONNATRICE EN LOISIR INTERMUNICIPAL

Bonjour tout le monde,
J'espère que vous allez bien.
Si tout va bien, mon retour est prévu pour le 28 septembre prochain, après 10 semaines d'absence.

Avec la pandémie encore présente, mon mandat sera principalement de me tenir à jour concernant la COVID-19, d'être à l'écoute des organismes et des citoyens ainsi qu'avancer certains dossiers en cours et d'en créer de nouveaux. Les animations seront mises de côté pour un certain temps et laisseront place au travail de bureau.

Les nouvelles risquent d'arriver aux compte-gouttes. Afin de vous tenir au courant, je vous invite à suivre la page Facebook du *Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis*. N'hésitez pas à communiquer avec moi au 418 732-6684 ou par courriel à loisirkempt@gmail.com.

Au plaisir de travailler avec vous et de vous revoir prochainement.

Josy-Anne Bérubé



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION EN HABITATION DE LA MAISON OCTAVIE

Vous êtes cordialement invité(e)s à l'assemblée générale annuelle 2020 de la *Corporation en habitation de La Maison Octavie* qui se tiendra **le mercredi 21 octobre 2020 à 19h00** par vidéoconférence en raison de la pandémie. Afin de pouvoir y participer, veuillez en aviser Nathalie Michaud par courriel (maisonoctavie1@gmail.com) au plus tard le lundi 19 octobre.

L'ordre du jour sera disponible pour consultation sur demande, par courriel, à la *Maison Octavie* à partir du 15 octobre. Les postes à pourvoir pour l'an 2020 sont les sièges no 1 et no 3 dont le mandat des titulaires respectifs, mesdames Lorraine Pelletier et Claire Imbeault se termine cette année. Un administrateur dont le mandat se termine peut être réélu.

Pour toute candidature au C.A., se présenter avant le 15 octobre au bureau de la *Maison Octavie* pour remplir le formulaire de mise en candidature.

Le conseil d'administration se fera un plaisir de vous accueillir à cette soirée.

Votre présence nombreuse et votre appui à la *Maison Octavie* sont toujours importants et très appréciés.

Annie Fournier, secrétaire par intérim

CHMO/nm

MOTS CACHÉS – AUTOMNE

L'automne



Bonne chance !!!

Trouve les mots dans le tableau ci-dessous.



C	O	M	E	S	T	I	B	L	E	D	J	V	G	K	C
W	B	A	I	E	F	R	U	C	H	T	Q	E	B	T	I
D	U	O	F	D	W	F	S	N	L	Q	D	N	J	F	T
R	S	R	G	X	D	I	O	H	Z	S	S	E	L	I	R
A	S	A	V	O	F	Y	W	V	S	F	F	N	S	C	O
U	C	N	H	I	A	V	G	S	D	V	G	E	D	H	U
T	G	G	J	U	Q	S	R	M	A	G	H	U	U	A	I
O	H	E	K	P	G	W	D	L	J	I	K	X	V	T	L
M	B	Z	L	L	A	X	R	T	N	W	N	B	K	A	L
N	K	W	Z	H	A	L	L	O	W	E	E	N	S	I	E
E	F	F	H	X	F	H	C	H	B	K	N	L	D	G	N
S	J	J	F	S	D	G	J	K	H	T	V	M	O	N	O
T	V	C	H	A	M	P	I	G	N	O	N	H	T	E	E
A	L	G	D	E	T	Z	K	L	S	O	E	D	I	I	L
F	P	O	T	I	R	O	N	S	U	P	P	E	T	S	L
X	S	C	F	G	Y	B	H	M	K	L	O	P	U	E	Q

ORANGE
SAIN
CITROUILLE
POTIRON

NOYAU
HALLOWEEN
AUTOMNE
VENENEUX

CHAMPIGNON
COMESTIBLE
BAIE
CHATAIGNE